

Séance du 28 avril 2026

**COMITÉ SYNDICAL
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONVENTION de refacturation de charges
entre le CRD de Grand-Couronne et Petit-Couronne
et les villes de Grand-Couronne et Petit-Couronne**

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni le vingt-huit avril deux mille vingt-six à dix-huit heures dans les locaux du conservatoire de Grand-Couronne sous la présidence de Madame Julie Lesage.

Étaient présents : Mmes Julie Lesage (présidente), Bernadette Gruel (vice-présidente), Dieynaba Diallo (titulaire), Aurélie Martel (titulaire), Erika Heux-Basconcelo (suppléante)

MM. Karim Belghachem (vice-président), Xavier Faurre (titulaire),

Était excusée : Mme Hélène Pelli (titulaire)

La séance est ouverte à 18 h 05, Mme Aurélie Martel est nommée secrétaire de séance.

- Vu la demande écrite du comptable en date du 27 juin 2017 demandant la mise en place d'une convention de refacturation entre les entités citées ci-dessus,

- Vu la délibération en date du 11 décembre 2017 autorisant Monsieur le Maire de Grand-Couronne à signer la convention de refacturations existantes entre le CRD de Grand-Couronne et Petit-Couronne et la ville de Grand-Couronne,

- Vu la délibération en date du 5 mars 2026 autorisant Monsieur le Maire de Petit-Couronne à signer la convention des refacturations existantes entre le CRD de Grand-Couronne et Petit-Couronne et la ville de Petit-Couronne,

Sur proposition de la Présidente,
Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical **prend acte** des conventions de refacturations existantes entre le CRD et les villes de Grand-Couronne et Petit-Couronne.

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Julie Lesage".

Julie Lesage